

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne recrute des Médecins Scolaires Contractuels

Lieu de travail :

Dans les **Centres Médico-Scolaires** des établissements du 1er et 2nd degré du Val-de-Marne. Le médecin est affecté sur une ou plusieurs communes du département.

Description du poste :

Le Médecin de l'Éducation Nationale est chargé des **actions de prévention individuelles (visites médicales, suivi des élèves), collectives et de promotion de la santé**. Ces actions sont menées auprès des enfants scolarisés dans les écoles, collèges et lycées du territoire sur lequel il est affecté. Il consulte le plus souvent dans un centre médico-scolaire mais est amené à se déplacer dans les établissements. L'essentiel de son activité concerne les élèves ayant une pathologie chronique et/ou un handicap. Il travaille en coordination avec une secrétaire médico-scolaire et avec les infirmiers scolaires de son secteur.

Type de contrat :

Contrat à Durée Déterminée 12 mois renouvelable.

Service à **temps complet** et à **temps partiel possible** (égal ou supérieur à 50%). Ce contrat peut prendre effet à tout moment de l'année.

Possibilité de **vacations** pour un temps partiel inférieur à 50%.

Rémunération :

Elle est définie dans le cadre du contrat et varie suivant l'expérience du médecin.

Avantages :

Les horaires de travail permettent de concilier vie privée et vie professionnelle. La répartition du temps horaire annuel permet **14 semaines de vacances** prises pendant les périodes de vacances scolaires.

Formation :

Docteur en médecine ou diplôme de médecin reconnu équivalent par l'ordre des médecins.

Inscription à l'ordre des médecins obligatoire.

Expérience :

Débutant accepté. Tutorat et formation assurés en interne.

Pour plus d'information

Contactez le **service médical en faveur des élèves de la DSDEN du Val-de-Marne**

Docteur Sofia KALABOKA, médecin conseiller technique auprès de l'IA-DASEN

Tél secrétariat : 01 45 17 62 31

ce.94med@ac-creteil.fr